



## **PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL Le 05 septembre 2021 à La Rochelle**

**Membres présents :** Vincent BIDAUT, Marie-Christine BINOT, Christelle BONAVIDA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Emmanuel DANG VAN, Damien GUIONIE, Nora KHEMACHE, Jean-Marie MEURANT, Patrick MILLIO, Anne-Marie MOREL, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Fouzia SAIDI, Didier SEMINET.

**Membres absents excusés :** Prebagarane BALANE Véronique GARBACZ, Stéphanie KUNTZ, Damien STURTZER, David TEN EYCK

**Membres absents non excusés :**

**Assistent également :** Patrick TUGAULT, Stephen LESFARGUES, François COLLET, Philippe PERENNEZ.

### **I. Ouverture, Actualités**

Il est constaté à 9h15 que 14 membres étant présents, le Comité Directeur peut valablement délibérer sous la présidence de Didier SEMINET.

Pour ce premier Comité Directeur en présence de cette olympiade, le Président demande à tous de se présenter.

Après le tour de table, le Président SEMINET s'exprime :

C'est avec beaucoup d'émotion que je préside ce Comité Directeur, le dernier en tant que Président de la Fédération Française de Baseball et Softball. Élu Secrétaire Général du Comité National Olympique et ne pouvant conserver mes fonctions à la Fédération, je passe en effet la main à mon successeur aujourd'hui lors de ce Comité Directeur qui se tient en marge du Challenge de France de Baseball à La Rochelle.

C'est un au revoir mais certainement pas un adieu. Je viens du baseball softball et serai toujours au service de son développement, seulement dans un rôle différent.

Plus de 300 jeunes, un record, avaient rendez-vous à Pineuilh il y a quelques jours pour une édition 2021 des Interligues Little League couronnées de succès tenues sous un protocole sanitaire renforcé. Félicitations à la PACA, victorieux en 12U/Major pour le premier titre de son histoire, à l'Ile-de-France, victorieuse en 15/Senior, à l'ensemble des participants, encadrants, officiels et organisateurs de cette grande fête du baseball français.

Nous arrivons à l'un des principaux temps forts de l'année, la rentrée scolaire avec de nombreux mécanismes déployés comme le Pass Sport, la carte passerelle, le renouvellement de l'opération « un gant offert aux nouvelles licenciées féminines de 15 ans et moins » et l'offre de notre partenaire GoMyPartner qui vous rembourse 10€ sur votre cotisation en club. Le Ministère en charge des Sports a lancé une campagne de communication globale, « c'est trop bon de faire du sport en club ».

La saison internationale s'est poursuivie cet été. Quatre de nos clubs ont participé aux Coupes d'Europe de Softball, deux en féminin et deux en masculin, et nos Équipes de France de Baseball 12U et 23U ont terminé sixièmes des Championnats d'Europe.

Alors que se termine le Challenge de France de Baseball à La Rochelle, où les 8 meilleurs clubs de la Division 1 se sont affrontés pour une place en Coupe d'Europe, nous ne bénéficierons malheureusement

pas de la présence du manager de l'Équipe de France de Baseball, Bruce Bochy qui a reporté sa venue en Europe en raison des risques sanitaires.

Keino Perez le remplacera pour l'échéance européenne de septembre en Italie et est aussi nommé manager de l'Équipe de France de Baseball 23U, Boris Rothermundt que nous félicitons pour le travail accompli se recentrant sur sa mission de directeur de toutes les équipes nationales de baseball softball.

Le reste de l'agenda du mois de septembre est chargé sur le plan national avec la poursuite des différents Championnats de France de Baseball et Softball, ainsi que les Championnats et Opens de France Jeunes.

Je vous souhaite à tous et toutes une excellente rentrée et une bonne continuation.

## **II. Ordre du jour**

Le Secrétaire Général rappelle l'ordre du jour :

- Ouverture, Actualités
- Approbations des P.V.
- Commissions
- D.T.N.
- Demandes
- Vie du siège
- Vie Fédérale
- COVID-19
- Élections.

Le Comité Directeur valide l'ordre du jour à l'unanimité.

## **III. Approbations des P.V.**

Le Comité Directeur valide les P.V. suivants :

- PV BF 2021\_06\_18\_V0
- PV BF 2021\_07\_01\_V2
- PV BFR 2021\_07\_16\_V0
- PV CD FFBS 10\_06\_2021\_V1
- PV CD FFBS 26\_07\_2021\_V1
- PV CD FFBS 19\_08\_2021\_V0

## **IV. Commissions**

### CNAB

Le Comité Directeur a pris connaissance des documents suivants :

- Bulletin CNAB 2021B08
- Bulletin CNAB 2021B09
- Bulletin CNAB 2021B10
- Bulletin CNAB 2021B11
- Bulletin CNAB 2021B13

### CFJeunes

David TEN EYCK nouveau président de la commission propose d'intégrer les membres suivants dans la CFJeunes :

- Jean-Marc BLANCHARD (PACA)
- Gilles BLANCOT (Nouvelle-Aquitaine)
- Stéphane FROMENT (Nouvelle Aquitaine)
- Véronique GRISOT-GARBACZ (Ile de France)
- Nora KHEMACHE (IDF, membre CFJeunes, et référant CFSS)
- Franck LECARPENTIER (Ile de France)
- Quentin LOMBARD (Grand Est, membre CFJeunes, et référant CNAB)
- Manuel MARTINS (Ile de France)
- Anthony PIQUET (Bretagne)
- Emmanuel PREVEAUX (Centre - Val de Loire, membre CFJeunes, et référant Commission Terrains et Équipements)

A la demande de son président, le Comité Directeur accorde une dérogation à la CFJeunes pour être composée de 11 membres

Le Comité Directeur ratifie les membres de la Commission Fédérale Jeunes

#### CNAS

Le Comité Directeur a pris connaissance des documents suivants :

- Bulletin CNAS 2021S04
- Bulletin CNAS 2021S05
- Bulletin CNAS 2021S06

#### CFFor

Le Comité Directeur valide les propositions de l'INFBS et demande à la CFJR de les mettre en forme et de les intégrer aux propositions réglementaires de fin d'année pour mise en place pour les compétitions 2022.

#### CFS

Le Comité Directeur valide les comptes rendus de la Commission Fédérale Sportive

- FFBS\_CFS\_05
- FFBS\_CFS\_06
- FFBS\_CFS\_07
- FFBS\_CFS\_08
- FFBS\_CFS\_09

Le Comité Directeur valide le planning des matchs du Challenge de France de Softball à Valenciennes et autorise sa diffusion par la CFS.

#### CFSS

Le Comité Directeur valide les Bulletins proposés par la CFSS

- Bulletin CFSS 6
- Bulletin CFSS 7
- Bulletin CFSS 8
- Bulletin CFSS 9
- Bulletin CFSS 10
- Bulletin CFSS 11
- Bulletin CFSS 12
- Bulletin CFSS 13

Le Comité Directeur a pris en compte l'étude de la CFSS sur la revalorisation des indemnités de scorage, demande à la CFFi de l'intégrer au prochain Budget, demande à la CFS d'en étudier l'impact sur le montant des engagements pour la saison prochaine et demande à la CFJR de mettre en forme réglementaire ces propositions pour les intégrer aux règlements de la prochaine saison.

#### CFFi

Le Comité Directeur prend connaissance de la situation budgétaire de la Fédération en date du 31 08 2021

### **V. Direction technique nationale**

Le Comité Directeur valide la proposition du DTN pour l'indemnisation des Staff des équipes de France et valide son application pour le prochain championnat d'Europe Baseball de septembre 2021.

Le Comité Directeur demande à la CFJR la mise à jour de l'annexe réglementaire.

Le DTN informe le comité directeur de l'ouverture depuis le 1<sup>er</sup> septembre de la campagne d'inscription en listes ministérielles des SHN, Espoirs et Collectifs Nationaux.

Le renouvellement des listes se fait désormais sur l'année civile (1er janvier 2022).

La campagne d'inscription des arbitres et juges sportifs de haut niveau en liste ministérielle sera également en année civile (1er janvier 2022).

## **VI. Demandes**

### Montpellier

Demande concernant la participation du joueur Ariel SORIANO aux phases de Play off/Play down 2021 du championnat de France de D1.

Le Comité Directeur après avoir lu et débattu sur l'argumentaire fourni par le club de Montpellier, entendu l'avis émis par la CFS, décide par 11 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention que le joueur Ariel SORIANO pourra participer aux phases playoff/play down du championnat de France 2021 pour les raisons suivantes : La date limite du fait de la saison décalée n'était pas adaptée.

Cette demande est potentiellement applicable aux autres joueurs dans la même situation.

Accords européens et règlements du Challenge de France

Le Comité Directeur interpellé par le club de Montpellier demande à la CFJR d'étudier le dossier et de fournir une réponse afin de l'éclairer sur les conséquences du règlement actuel par rapport au droit européen.

### La Rochelle

Le club de La Rochelle demande la suppression des droits d'organisation du Challenge de France.

Après explication au Comité Directeur des coûts supportés par la Fédération pour maintenir cette compétition et après en avoir débattu, le Comité Directeur décide de conserver cette redevance pour l'organisation du Challenge de France au motif :

- Que le club s'est engagé en toutes connaissances de cause
- Qu'une partie du cahier des charges n'a pas été respecté par l'organisateur imposant à la Fédération de prendre en charge des coûts supplémentaires.

Le club de La Rochelle demande à être exonéré de l'encaissement des cautions pour les deux matchs perdus par forfait. Le Comité Directeur après en avoir débattu décide par 12 voix pour et 2 abstentions d'accéder à la demande du club de la Rochelle. En conséquence, les chèques de cautions ne seront pas encaissés.

### Nice

Pour la réclamation portée par le club de Nice sur le match D1B29 l'opposant au club de Clermont-Ferrand le 11/07/2021 et portant sur l'utilisation par l'équipe adverse de batte non réglementaires, le Comité Directeur précise que sans validation par l'arbitre en chef de la rencontre et au moment des faits il ne peut se prononcer et déclare cette réclamation caduque. Le Comité Directeur valide le retour de la caution au club de Nice.

### Sénart

Interruption de séance du Comité Directeur et réunion du Bureau Fédéral pour traiter d'un appel au dit bureau par le club de Sénart.

Reprise du Comité Directeur à l'issue du Bureau Fédéral.

### Montigny le Bretonneux

Le Comité Directeur prend acte de la demande du club de Montigny le Bretonneux d'interjeter appel de la décision de la Commission de Répartition des Fonds.

Suivant l'article 86.1 du Règlement Intérieur les décisions de cette commission ne sont pas susceptibles d'appel auprès d'un organe de la Fédération.

## **VII. Vie du siège**

### Outil de reprographie

Le contrat de l'outil de reprographie multifonction du siège arrive à échéance en fin d'année. Un appel d'offre a donc été fait, la Fédération a reçu 4 offres qui sont présentées aux membres du Comité Directeur. Après analyse de ces propositions, le Comité Directeur retient l'offre du groupe Factoria.

### MyCoach

François Collet informe le Comité Directeur que le dossier de financement déposé auprès de l'Agence nationale du sport dans le cadre du Plan de transformation numérique a été retenu et qu'une subvention a été accordée à la Fédération pour le déploiement de l'outil MyCoach.

Après discussion et suivant le soutien au projet formulé par les clubs lors du sondage sur les outils numériques mené en début d'année, le Comité Directeur approuve à l'unanimité le déploiement de MyCoach.

## **VIII. Vie Fédérale**

### Propositions de dates de compétition :

- Challenge de France féminin de Softball: 4 au 6 juin 2022
- All-Star Game: 14 juillet 2022
- Open de France de Baseball5 du 29 au 30 janvier 2022

### Appel à candidature :

Appel à candidature pour les compétitions suivantes :

- Challenge de France féminin de Softball
- All-Star Game
- Open de France de Baseball5

### Changement de Nom

La demande du club 069004 - CARDS Meyzieu Baseball Softball pour devenir 069004 - MEYZIEU DECINES BASEBALL SOFTBALL CARDS est approuvé par le Comité Directeur.

### Ligue Corse

Le Comité Directeur valide la création de la Ligue Corse de Baseball, Softball et Cricket. Cette ligue a une compétence territoriale sur les départements de Corse-du-Sud (2A) et Haute-Corse (2B), elle porte le numéro 910022 et a pour premier président M GODBERT Thierry (035085)

## **IX. COVID-19**

Le Président SEMINET tient particulièrement à remercier le Manager COVID19 Sylvain PONGE, le médecin Fédéral Marie-Christine BINOT ainsi que le Bureau restreint qui a pris les bonnes décisions, le président LACOUTABLAISE et le club de Pineuilh pour les Interligues/Little League (300 enfants et 480 personnes sur le site) qui se sont tenues sans incident sanitaire.

Le Manager Fédéral COVID-19 rappelle, conformément à la loi 2021-1040 du 05/08 dernier, l'entrée en vigueur de l'obligation de présentation d'un Pass Sanitaire de tout adulte se rendant sur un lieu de pratique située dans un ERP de type PA (Plein Air) ou Type X (structures couvertes) qu'il soit pratiquant, officiel, simple spectateur ou encore bénévole ou salarié du club. Cette même disposition sera applicable pour tous les jeunes âgés de 12 à 17 ans inclus à partir du 30/09 prochain.

En conséquence, le Manager Fédéral COVID-19 indique que l'obligation de présentation du Pass Sanitaire ne s'appliquera pas pour les joueurs participant aux compétitions jeunes suivantes:

- Plateaux qualificatifs des Championnats de France 12U des 11 et 12/09 prochains à Montigny-le Bretonneux pour le plateau Nord et Meyzieu pour le plateau Sud
- Plateaux qualificatifs des Championnats de France 15U des 18 et 19/09 prochains à Metz pour le plateau Nord et à Nice pour le plateau Sud
- Open de France de Beeball Rookie 9U des 25 et 26/09 prochains à Béziers

En l'état actuel de la publication par le Gouvernement du dernier décret en vigueur, la présentation du Pass Sanitaire sera en revanche requise pour tous les participants aux compétitions jeunes suivantes:

- Final Four des Championnats de France 12U et 15U des 02 et 03/10 prochains à Sénart
- Plateaux qualificatifs de l'Open de France 18U des 09 et 10/10 prochains à Paris pour le plateau Nord et à Boé Bon Rencontre pour le plateau Sud
- Final Four de l'Open de France 18U des 23 et 24/10 prochains à Rouen

Le Manager Fédéral COVID-19 reste également très vigilant aux éventuelles difficultés de recrutement ou de renouvellement d'inscription que pourraient rencontrer les clubs lors de leurs rentrées associatives avec la mise en place des nouvelles restrictions liées au Pass Sanitaire et reste pleinement disponible à l'adresse mail [covid19@ffbs.fr](mailto:covid19@ffbs.fr) pour tout complément d'information.

## **X. Élections**

Le Président SEMINET ayant présenté sa démission au Comité Directeur, il est procédé à l'élection du nouveau Président de la Fédération par les membres présents du Comité Directeur (13 membres votants, le Président SEMINET n'ayant plus de droit de vote) parmi les candidats du Bureau Fédéral.

Se présente à l'élection au poste de Président provisoire : Fabien CARRETTE-LEGRAND  
Il est procédé à l'élection par bulletins secrets Fabien CARRETTE-LEGRAND est élu Président provisoire avec 13 voix pour 0 voix contre et 0 abstention. L'élection devra être confirmée lors de la prochaine Assemblée Générale.

Le Bureau Fédéral comprenant 7 membres il est procédé à l'élection du 8ème membre parmi les membres du Comité Directeur. Se présente à la Vice-Présidence en charge du pôle Sport : Jean-Marie MEURANT  
Il est procédé à l'élection. Jean-Marie MEURANT est élu Vice-Président en charge du pôle sport avec 13 voix pour 0 voix contre et 0 abstentions.  
Le Président CARRETTE-LEGRAND félicite le nouvel élu.

Élu Président provisoire de la Fédération Fabien CARRETTE LEGRAND annonce sa démission du poste de président de la CNAB  
Ludovic MEILLIER a proposé sa candidature  
Il est procédé à l'élection. Ludovic MEILLIER est élu Président de la CNAB avec 13 voix pour 0 voix contre et 0 abstentions.

Ludovic MEILLIER nouveau président de la commission propose d'intégrer les membres suivants dans la CNAB :

- GIRAUD Stéphane
- LARZUL Stéphane
- LOMBARD Quentin
- LOPEZ de EGUILAZ Jean-Claude
- MATHEY Julien
- ODIN Laetitia
- PONGE Sylvain
- RAJOHNSON Aina

Le Comité Directeur ratifie les membres de la Commission Nationale d'Arbitrage Baseball.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h10.

De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par le Secrétaire Général.

**Fabien CARRETTE-LEGRAND**  
**Président**

**Thierry RAPHET**  
**Secrétaire Général**